

Leucan inc.
Rapport financier
31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Programmes gouvernementaux	16
Annexe B - Revenus de placements	16
Annexe C - Services à l'enfant et à sa famille	16
Annexe D - Frais administratifs	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Leucan inc.,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Leucan inc.** (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, l'Organisme obtient une partie de ses produits sous forme de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons et d'activités de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif aux 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net aux 31 mars 2023 et 2022.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 17 juin 2022, pour les raisons décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve ».

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

Montréal (Québec)
Le 15 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119340

Leucan inc.**Résultats****Exercice clos le 31 mars 2023**

4

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Produits		
Activités de financement	12 463 937 \$	9 992 802 \$
Dons et legs testamentaires	428 310	143 073
Programmes gouvernementaux (annexe A)	126 340	429 953
Revenus de placements (annexe B)	64 459	192 436
Autres produits	<u>12 892</u>	<u>13 515</u>
	<u>13 095 938</u>	<u>10 771 779</u>
Charges		
Activités de financement (note 9)	2 290 542	1 442 462
Salaires et charges sociales liés aux activités de financement	<u>2 459 723</u>	<u>2 144 748</u>
	<u>4 750 265</u>	<u>3 587 210</u>
Excédent brut des produits sur les charges	<u>8 345 673</u>	<u>7 184 569</u>
Autres charges		
Services à l'enfant et à sa famille (annexe C)	4 841 514	3 742 158
Subventions à la recherche clinique	1 371 491	981 997
Frais administratifs (annexe D)	1 078 637	889 978
Loyers et autres frais de bureau liés aux promotions et au développement	547 053	449 977
Communications (note 9)	<u>449 765</u>	<u>419 157</u>
	<u>8 288 460</u>	<u>6 483 267</u>
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	<u>57 213</u>	<u>701 302</u>
Amortissement des avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles	26 874	26 873
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	<u>(98 081)</u>	<u>(100 648)</u>
	<u>(71 207)</u>	<u>(73 775)</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(13 994) \$</u>	<u>627 527 \$</u>

Leucan inc.**Évolution de l'actif net****Exercice clos le 31 mars 2023****5**

	Investi en immo- bilisations	Centres d'oncologie pédiatrique du Québec	Projets spéciaux	Fonds de pérennité	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début	283 401 \$	1 046 500 \$	1 327 500 \$	2 000 000 \$	2 169 611 \$	6 827 012 \$	6 199 485 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(106 021)	-	(480 500)	-	572 527	(13 994)	627 527
Investissement en immobilisations	99 272	-	-	-	(99 272)	-	-
Affectation interne (note 8)	-	-	-	500 000	(500 000)	-	-
Solde à la fin	<u>276 652 \$</u>	<u>1 046 500 \$</u>	<u>847 000 \$</u>	<u>2 500 000 \$</u>	<u>2 142 866 \$</u>	<u>6 813 018 \$</u>	<u>6 827 012 \$</u>

Certains apports reçus au cours de l'exercice exigent que le solde de l'actif net non affecté de l'Organisme n'excède pas 25 % de ses charges annuelles. Cette exigence est respectée au 31 mars 2023.

Leucan inc.

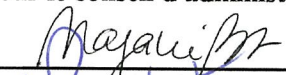
Bilan

31 mars 2023

6

	2023	2022
Actif à court terme		
Encaisse	2 420 643 \$	2 314 963 \$
Débiteurs	115 751	95 730
Frais payés d'avance	484 964	412 509
Portion des placements échéant au cours du prochain exercice	698 795	818 271
	<u>3 720 153</u>	<u>3 641 473</u>
Placements (note 3)	4 859 114	4 650 721
Valeur de rachat des polices d'assurance vie	143 238	143 238
Immobilisations corporelles (note 4)	272 724	281 948
Immobilisations incorporelles (note 5)	89 028	113 427
	<u>5 364 104</u>	<u>5 189 334</u>
Total de l'actif	<u>9 084 257 \$</u>	<u>8 830 807 \$</u>
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	1 218 902 \$	919 694 \$
Produits perçus d'avance	214 222	50 000
	<u>1 433 124</u>	<u>969 694</u>
Avantages incitatifs à la location	78 995	85 931
Avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles	85 100	111 974
Apports reportés (note 7)	674 020	836 196
	<u>838 115</u>	<u>1 034 101</u>
Total du passif	<u>2 271 239</u>	<u>2 003 795</u>
Actif net		
Affectations internes (note 8)		
Investi en immobilisations	276 652	283 401
Centres d'oncologie pédiatrique du Québec	1 046 500	1 046 500
Projets spéciaux	847 000	1 327 500
Fonds de pérennité	2 500 000	2 000 000
Non affecté	2 142 866	2 169 611
	<u>6 813 018</u>	<u>6 827 012</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>9 084 257 \$</u>	<u>8 830 807 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

Leucan inc.**Flux de trésorerie****Exercice clos le 31 mars 2023**

7

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(13 994) \$	627 527 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dons en actions	(318 987)	(60 132)
Amortissement des immobilisations corporelles	77 928	73 490
Amortissement des immobilisations incorporelles	54 967	27 158
Amortissement des avantages incitatifs à la location	(27 393)	(21 483)
Apports reportés constatés à titre de produits (note 7)	(393 196)	(226 000)
Amortissement des avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles	(26 874)	(26 873)
Gain sur réalisation de placements	(47 269)	(13 311)
Variation de la juste valeur des placements	85 920	(64 780)
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	-	(11 190)
	<u>(608 898)</u>	<u>304 406</u>
Encaissement des apports reportés (note 7)	231 020	334 000
Avantages incitatifs à la location	20 457	-
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	<u>370 954</u>	<u>(90 216)</u>
	<u>13 533</u>	<u>548 190</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 264 097)	(1 106 190)
Réalisation de placements	1 455 516	1 039 240
Acquisition d'immobilisations corporelles	(68 704)	(46 133)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	<u>(30 568)</u>	<u>(46 608)</u>
	<u>92 147</u>	<u>(159 691)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	105 680	388 499
Encaisse au début	<u>2 314 963</u>	<u>1 926 464</u>
Encaisse à la fin	<u><u>2 420 643</u></u> \$	<u><u>2 314 963</u></u> \$

1. Constitution et nature des activités

Leucan inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'Organisme a pour mission de favoriser le mieux-être, la guérison et le rétablissement des enfants atteints de cancer et de soutenir leur famille. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

L'Organisme applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des apports

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports (activités de financement, dons, legs et programmes gouvernementaux). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Les produits se rapportant aux activités de financement (inscriptions, commandites et autres) sont constatés au moment de la tenue de l'événement. Les produits perçus d'avance représentent les encaissements pour des événements qui auront lieu au cours du prochain exercice.

Les revenus de placements et les autres produits sont constatés à titre de produits au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'Organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services à la juste valeur lorsque ceux-ci peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Organisme aurait dû se les procurer autrement dans le cours normal de ses activités. Les apports de placements en actions cotées en bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres.

Ventilation des charges

L'Organisme fait la répartition des charges en les portant directement aux comptes des activités auxquelles elles se rapportent. Les salaires et charges sociales de la direction générale ainsi que les loyers et autres frais de bureaux sont répartis en fonction de la masse salariale par département.

2. Principales méthodes comptables (suite)*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Le site Web est amorti selon la méthode linéaire sur une période de trois ans et le logiciel est amorti selon la méthode dégressive au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles n'ont plus aucun potentiel de service pour l'Organisme. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location représentent des mois de loyers gratuits octroyés par le propriétaire lors de la signature de contrats de location pour les locaux et ils sont amortis sur la durée du bail.

Avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles

Les avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même rythme que les immobilisations s'y rapportant.

*Instruments financiers**Évaluation*

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'il évalue à la juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 mars 2023 pour les titres cotés en bourse ou à la juste valeur fournie par les gestionnaires pour les autres placements. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

2. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers (suite)**Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la valeur nette de réalisation des instruments financiers, la juste valeur des placements et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Placements

	2023		2022	
	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>
Encaisse chez le courtier	123 \$	123 \$	1 707 \$	1 707 \$
Fonds de marché monétaire	58 596	58 596	217 148	217 148
Fonds d'actions canadiennes	77 462	89 702	95 308	117 956
Obligations, taux variant entre 0,9 % et 4,9 %, échéant jusqu'en novembre 2029	4 121 646	3 994 587	3 818 054	3 713 795
Actions canadiennes et étrangères	<u>1 143 807</u>	<u>1 414 901</u>	<u>1 094 580</u>	<u>1 418 386</u>
	5 401 634	5 557 909	5 226 797	5 468 992
Portion des placements échéant au cours du prochain exercice	<u>694 171</u>	<u>698 795</u>	<u>827 181</u>	<u>818 271</u>
	<u><u>4 707 463</u></u> \$	<u><u>4 859 114</u></u> \$	<u><u>4 399 616</u></u> \$	<u><u>4 650 721</u></u> \$

Leucan inc.**Notes complémentaires****31 mars 2023****11****4. Immobilisations corporelles**

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier et équipement	451 626 \$	381 009 \$	70 617 \$
Matériel informatique	814 704	730 270	84 434
Améliorations locatives	363 890	246 217	117 673
	<u>1 630 220 \$</u>	<u>1 357 496 \$</u>	<u>272 724 \$</u>

5. Immobilisations incorporelles

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciel	160 226 \$	113 453 \$	46 773 \$
Site Web	77 177	34 922	42 255
	<u>237 403 \$</u>	<u>148 375 \$</u>	<u>89 028 \$</u>

6. Crédoeurs et charges à payer

	2023	2022
Comptes fournisseurs et charges à payer	463 357 \$	433 653 \$
Salaires et vacances à payer	755 545	486 041
	<u>1 218 902 \$</u>	<u>919 694 \$</u>

Leucan inc.

Notes complémentaires

31 mars 2023

12

7. Apports reportés

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>40 Géants pour Leucan</u>	<u>Autres</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début	836 196 \$	- \$	836 196 \$	728 196 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	198 000	33 020	231 020	334 000
Apports constatés à titre de produits	<u>(393 196)</u>	<u>-</u>	<u>(393 196)</u>	<u>(226 000)</u>
Solde à la fin	<u>641 000 \$</u>	<u>33 020 \$</u>	<u>674 020 \$</u>	<u>836 196 \$</u>

Les autres apports reportés sont liés à des contributions et subventions destinées à couvrir des charges d'exercices futurs.

8. Affectations internes

Investi en immobilisations

Le conseil d'administration a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles et de le présenter après déduction des avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles.

Centres d'oncologie pédiatrique du Québec

Lors des exercices précédents, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant afin d'assurer une stabilité à l'appui financier donné par l'Organisme aux centres d'oncologie pédiatrique du Québec.

Projets spéciaux

Lors des exercices précédents, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant pour des projets spéciaux à venir au cours des prochains exercices. Au cours de l'exercice, des projets pour un montant total de 480 500 \$ ont été réalisés.

Fonds de pérennité

Lors des exercices précédents, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant afin de garantir la continuité des activités de l'Organisme advenant un exercice déficitaire. Le 15 juin 2023, avec effet rétroactif au 31 mars 2023, le conseil d'administration a entériné, par résolution, la décision d'augmenter le fonds de pérennité d'un montant de 500 000 \$.

9. Résultats des activités

Les charges reliées aux activités de financement ainsi que le poste « Communications » comprennent des montants respectifs de 14 869 \$ et 19 945 \$ pour l'amortissement des immobilisations incorporelles (Néant \$ en 2022).

10. Engagements

Les engagements pris par l'Organisme en vertu de baux pour les locaux occupés par le siège social et les régions ainsi que de contrats de service échéant à diverses dates jusqu'en septembre 2028 totalisent 1 241 670 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	385 237 \$
2025	377 138 \$
2026	336 653 \$
2027	113 543 \$
2028	27 380 \$
Autres	1 719 \$

11. Instruments financiers*Risques et concentrations*

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2023. Il n'y a aucune modification de l'exposition aux risques depuis l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux débiteurs.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé à tous ces risques.

11. Instruments financiers (suite)*Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Au 31 mars 2023, des placements en actions étrangères de 629 917 \$ (577 106 \$ au 31 mars 2022) libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens, sont exposés à la fluctuation de cette devise.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (obligations) qui assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison de ses fonds communs de placements, ses actions canadiennes et étrangères cotées en bourse et ses placements dans des polices d'assurance vie. La politique de placement de l'Organisme limite le risque de prix autre en déterminant la cible ainsi que les bornes inférieures et supérieures de la répartition de l'actif en pourcentage par catégorie de titres (encaisse et quasi-espèces, titres à revenu fixe, actions et autres titres de participation). Le risque et la volatilité des rendements des placements sont atténués à cause de la répartition des placements entre différents pays, secteurs et types d'investissements.

12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Débiteurs	(20 021) \$	89 928 \$
Frais payés d'avance	(72 455)	(31 505)
Créditeurs et charges à payer	299 208	(198 639)
Produits perçus d'avance	<u>164 222</u>	<u>50 000</u>
	<u>370 954 \$</u>	<u>(90 216) \$</u>

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023. À cet égard, un montant de 46 608 \$ a été reclassé de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations afin de refléter des acquisitions d'immobilisations incorporelles comprises dans les frais payés d'avance au 31 mars 2022. De plus, les produits et les charges de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été réduits de 211 760 \$ afin de corriger la présentation des apports reçus sous forme de biens et de services.

Leucan inc.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

16

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Annexe A		
Programmes gouvernementaux		
Programmes gouvernementaux – fédéral		
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	- \$	209 243 \$
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	-	33 767
Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC)	-	76 074
Programmes gouvernementaux – provincial		
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	121 340	105 869
Programmes gouvernementaux – municipal	<u>5 000</u>	<u>5 000</u>
	<u>126 340 \$</u>	<u>429 953 \$</u>

Annexe B

Revenus de placements

Intérêts, dividendes et autres	103 110 \$	114 345 \$
Gain sur réalisation de placements	47 269	13 311
Variation de la juste valeur des placements	<u>(85 920)</u>	<u>64 780</u>
	<u>64 459 \$</u>	<u>192 436 \$</u>

Annexe C

Services à l'enfant et à sa famille

Salaires et charges sociales	1 879 359 \$	1 377 168 \$
Aide financière	1 242 800	1 415 075
Camp d'été et organisation d'activités	670 935	210 012
Massothérapie	218 111	74 896
Appui aux centres hospitaliers	137 433	72 883
Frais de fonctionnement	111 256	120 921
Centre d'information	76 386	85 414
Loyers et autres frais de bureau	392 793	281 001
Sensibilisation et promotion	<u>112 441</u>	<u>104 788</u>
	<u>4 841 514 \$</u>	<u>3 742 158 \$</u>

Leucan inc.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

17

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Annexe D		
Frais administratifs		
Salaires et charges sociales	816 876 \$	689 781 \$
Loyers et autres frais de bureau	170 729	140 749
Honoraires de gestion de portefeuille	31 444	31 499
Frais de comité	36 574	14 389
Frais divers	<u>23 014</u>	<u>13 560</u>
	<u>1 078 637 \$</u>	<u>889 978 \$</u>